

Huy, le 26 octobre 2020

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Comme vous, nous avons appris par voie de presse, hier, dans la soirée, la décision prise par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'imposer un enseignement à distance pour **les élèves du secondaire** pour les journées des 28, 29 et 30 octobre.

Concrètement, et sauf directives contraires reçues de notre pouvoir organisateur, les élèves ne se présenteront plus à l'école dès ce mercredi et ce jusqu'au mercredi 11 novembre inclus. L'enseignement sera dispensé à distance.

Concrètement, votre enfant recevra, ces lundi 26 et mardi 27 octobre, une version papier des notes de cours et exercices ainsi que les consignes à suivre. Dans l'éventualité où l'enseignant n'aurait pas été en mesure de fournir celle-ci, les cours seront accessibles en ligne, sur notre site internet dès le mercredi 28 octobre, à l'adresse suivante : www.agrisaintgeorges.be, onglet *Téléchargement travaux Secondaire Huy* ou *Téléchargement travaux Secondaire Saint-Georges* (l'onglet se trouve sur la page d'accueil du site).

Nous vous informons que nous utiliserons très prochainement la plateforme numérique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement.

En cas de difficulté, nous vous invitons à nous contacter par téléphone au 085/216770 (implantation de Huy) ou au 04/2751431 (implantation e Saint-Georges). Une permanence sera organisée ces mercredi, jeudi et vendredi.

Nous vous rappelons également que les membres du personnel sont joignables par mail et peuvent répondre aux questions de vos enfants. Vous trouverez leur adresse sur le site internet de l'établissement, onglet *Contact*, ensuite *Equipe éducative Huy* ou *Equipe éducative Saint-Georges*. Merci de contacter les enseignants uniquement pendant les temps scolaires.

Afin d'éviter la propagation du Covid 19, il vous est demandé de garder votre enfant à la maison durant ces trois jours.

S'il est vraiment impossible pour votre enfant d'avoir accès à un ordinateur à domicile ou ailleurs, il peut contacter l'école afin de prendre un rendez-vous pour travailler à la salle cyber-média. Les élèves qui n'ont pas pris de rendez-vous ne pourront pas se rendre dans l'établissement.

Dès le 12 novembre, la rentrée s'effectuera en code orange adapté. Votre enfant recevra, ce mardi 27 octobre, un nouveau protocole. Nous vous demandons d'en prendre connaissance.

En ce qui concerne le qualifiant, les stages sont maintenus dans le respect des règles sanitaires du milieu d'accueil.

Comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire, la présence de tiers, au sein de l'établissement, est limitée. Nous vous demandons, dès lors de ne vous présenter à l'école que sur rendez-vous.

Par ailleurs, demain et dès le 12 novembre, si votre enfant présente des symptômes *Covid*, il doit rester à la maison et nous vous demandons d'en informer l'établissement le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous assurons de notre entier dévouement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

La Direction